

## **HONORAIRES DE L'AGENCE**

(TVA de 20 % incluse)

Honoraires applicables au 1<sup>er</sup> septembre 2017

## **HONORAIRES DE TRANSACTION**

	POURCENTAGE MAXIMUM APPLIQUE SUR LE MONTANT DE LA TRANSACTION NET VENDEUR	
MONTANT TRANSACTION NET VENDEUR	Locaux à usage d'habitation ou professionnel	Terrains à bâtir aux particuliers
Jusqu'à 100 000 €	8 %	7 % SUR LE PRIX DE VENTE NET VENDEUR
Jusqu'à 150 000 €	7 %	
Jusqu'à 200 000 €	6.5 %	
Jusqu'à 250 000 €	6 %	
Jusqu'à 300 000 €	5.5 %	
Au dessus de 300 000 €	5 %	

Conformément aux usages locaux, et sauf convention expresse différente entre les parties, la rémunération sera à la charge du/des vendeur(s) sauf exception.

La rédaction d'actes est comprise dans les honoraires mentionnés ci-dessus.

## HONORAIRES DE LOCATION Ces honoraires sont appliqués au Locataire et au Bailleur.

## FRAIS LIES A LA VISITE DU LOCATAIRE, CONSTITUTION DU DOSSIER LOCATAIRE ET REDACTION DU BAIL :

- 10 €/m² pour tout bien dont la surface habitable est inférieure à 40 m²
- -8 €/m² pour tout bien dont la surface habitable est inférieure à 70 m²ou tout bien situé en zone non tendue
- 7 €/m² pour tout bien dont la surface habitable est supérieure à 70 m²

LES FRAIS LIES A L'ETABLISSEMENT DE L'ETAT DES LIEUX D'ENTREE : 3 €/m² de surface habitable

ESTIMATION ECRITE POUR SUCCESSION, RACHAT DE CREDIT

100 € TTC